



CONSEIL MUNICIPAL

COMPTE RENDU N°2 Séance du 25 mars 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le 25 mars à 19 heures 15, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, 5 rue des sources, sous la présidence de Monsieur Denis MAILLER, le Maire.

Présents :

Denis MAILLER, Fabien CARD, Sylvain POITOUT, Anita SAUTIER, Yann SPINNLER, Anne DUFOULON, Cyril HATEM, Marjorie RIMBAULT, Jocelyne MANENTI, Laurent CAPDEVIELLE, Arthur BECKER.

Absents ayant donné pouvoir :

Agnès ENGEL donne pouvoir à Anita SAUTIER.
Nathalie BERLAND donne pouvoir à Sylvain POITOUT.

Absents excusés :

Hubert LOUIS.
Stéphanie LERONDEAU.

Secrétaire de séance :

Fabien CARD.

Ordre du jour :

1. Vote du CFU 2024.
2. Affectation du résultat 2024 au budget primitif 2025.
3. Vote des taxes :
 - Taxe foncière bâtie (TFB).
 - Taxe foncière non bâtie (TFNB).
 - Taxe d'Habitation (TH) (Résidences secondaires).
4. Vote des subventions aux associations pour l'année 2025.
5. Vote du Budget Primitif 2025.
6. Demande de subvention :
 - Pour les travaux du Chaussidou
 - Pour les travaux de rénovation de la voie Romaine

Divers

7. Divers

1- Vote du CFU 2024

Le Maire présente le compte financier unique, Monsieur le Maire sort ensuite de la salle commune du Conseil Municipal.

Anita Sautier prend ensuite la présidence de la séance et soumet le CFU 2024 à l'approbation du Conseil Municipal.

SECTION DE FONCTIONNEMENT :

• Dépenses :	563 880.52 euros.	(A)
• Recettes :	676 152.04 euros.	(B)
• Soit un excédent de (-A) :	112 271.52 euros.	(C)
• Résultats antérieurs reportés :	253 395.82 euros.	(D)
• Résultat clôture fonctionnement excédent : (C+D)	365 667.34 euros.	(E)

SECTION D'INVESTISSEMENT :

• Dépenses :	552 584.90 euros.	(F)
• Recettes :	397 679.60 euros.	(G)
• Soit un déficit de (G-F) :	-154 905.30 euros.	(H)
• Résultats antérieurs reportés :	215 785 .15 euros.	(I)
• Résultat clôture investissement excédent : (H+I)	60 879.85 euros.	(J)

Résultat de l'exercice 2024 :

• Résultat de l'exercice 2024 (C + H) :	-42 633.78 euros.
• Résultat de clôture 2024 (E+ J) :	426 547.19 euros.

Décision du Conseil Municipal :

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le compte financier unique 2024 qui n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Vote pour :12.

Vote contre :0.

Abstention :0.

2- Affectation du résultat 2024 au Budget Primitif 2025

Après avoir examiné le CFU 2024, le Conseil Municipal statue sur l'affectation du résultat de l'exercice.

1. Résultat de fonctionnement.

• De l'exercice excédent :	112 271.52 euros.
• Résultats antérieurs reportés :	253 395.82 euros.
• Résultat à affecter :	365 667.34 euros.

2. Résultat d'investissement.

- De l'exercice déficit : -154 905.30 euros.
- Résultat antérieurs reportés : 215 785.15 euros.
- Solde cumulé : 60 879.85 euros.

Affectation du résultat	En réserves d'investissement compte R 1068	247 000,00 €
	Report recette d'investissement R 001	60 879,85 €
	Report en recette de fonctionnement R 002	118 667,34 €

Décision du Conseil Municipal :

Le Conseil Municipal approuve l'affectation de 247 000.00 euros issus de la section Fonctionnement à la section Investissement.

Vote pour :12.

Vote contre :1 Yann Spinnler.

Abstention :0.

3-Vote des taxes 2025

Monsieur le Maire explique que les taux restent inchangés depuis de nombreuses années. En ce sens, bien que la conjoncture actuelle ne soit pas des plus favorables, il propose de ne pas les augmenter sachant que l'assiette est automatiquement revalorisée chaque année.

Décision du Conseil Municipal :

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve, le maintien du taux des taxes locales et de la taxe départementale par rapport à l'année précédente :

- **Foncier Bati** : 35.77% (21% département ; 14.77% commune).
- **Foncier non bâti** : 47.24%.
- **Taxe d'habitation** : 6,89%.

Vote pour :12.

Vote contre :0

Abstention :1. Yann Spinnler

4-Vote des subventions aux associations pour l'année 2025

Monsieur Le Maire présente les demandes de subventions pour l'année 2025 :

- P'tits lutins de la Norges : 500€.
- Norges animation : 750€.
- Norges spectacle : 1500€.
- Ronde des couleurs : 300€.
- École Maternelle : 500€.
- A.J.V.N : 300€.
- Pêche : 0€.
- Les Courlis : 200€.

Décision du Conseil Municipal :

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité d'attribuer aux associations les subventions suivantes pour l'année 2025 :

- Petits lutins de la Norges : 500€.
- Norges animation : 750€.

(Monsieur Poitout, Monsieur Becker et Mme Berland ne votent pas : adhésion à l'association Norges animation).

- Norges spectacle : 1500€.
- Ronde des couleurs : 300€.
- École Maternelle : 500€.
- A.J.V.N : 300€ (Monsieur Mailler ne vote pas : adhésion à l'association A.J.V.N.).
- La Pêche : 0€.
- Les Courlis : 200€.

Vote pour :9.

Vote contre :0

Abstention :0.

5- Budget Primitif 2025

Fonctionnement

1. Dépenses :

Anita Sautier explique la difficulté cette année pour établir le budget. Les comptes de maintenance, d'entretien et de l'énergie sont 3 budgets conséquents. Les charges à caractère général sont en hausse. Monsieur le Maire informe le changement de fournisseur de gaz (EDF => Gaz de Bordeaux).

2. Recettes :

Légère baisse des recettes constatés sur le poste dotations subventions et autres produits de gestion.

Investissement

1. Dépenses :

Les postes les plus importants :

-Travaux de voiries => Voie Romaine et enfouissement réseaux Route de Langres ainsi que les eaux pluviales=> Rue de Brétigny, Route de Dijon et participation Chaussidoux : 307 000€

-Jeux parc de loisirs => 35 815€

-Rénovation chauffage salle des fêtes et salle Norvia=> 91 656€

FONCTIONNEMENT :

- Dépenses : 611 918,00 euros.
- Recettes : 653 170.00 euros.
- Résultat Fonctionnement : 41 252 euros.

INVESTISSEMENT :

- Dépenses : 638 744,00 euros y compris Reste à Réaliser 39 209€
- Recettes : 650 923,00 euros y compris Reste à Réaliser 106 661.54€
y compris Affectation du résultat 2024.

Décision du Conseil Municipal :

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, approuve le Budget Primitif 2025.

- Vote pour :12.
- Vote contre :1. Yann SPINNLER.
- Abstention :0.

6- Demande de subvention : Pour les travaux du Chaussidou / rénovation de la voie Romaine

- Travaux du Chaussidou : réunion courant mars, département (50%). subvention de la Région (TEA). Fond vert ou fond de concours qui permettrait de monter à 80%.
- Travaux rénovation de la voie Romaine : département (50%) + Amendes de police.

Décision du Conseil Municipal :

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, approuve les demandes de subventions 2025.

- Vote pour :13.
- Vote contre :0.
- Abstention : 0.

7- Divers

L'UFCV souhaite proposer en commun avec Asnières et Bretigny, pour des animations seniors qui seront subventionnées par la CAF (exemple des sorties culturelles, ludiques). Un questionnaire sera distribué aux habitants de 70ans et plus sur la commune afin de connaître le nombre de personnes intéressées.

FIN DU CONSEIL MUNICIPAL :

21h30

Le Maire
Denis MAILLER